

Magazine mensuel fondé en 1967 par Raymond Henry †

et André Gagniard †

Publié par les Éditions Crépin-Leblond

créées en 1939 - S.A.R.L. au capital social de 19 000 €

(Groupe Graphycom : Éditions Crépin-Leblond, Ifrest, Ippac, Imprimeries de Champagne, Journal de la Haute-Marne, Rolochampagne)

SIÈGE SOCIAL

14, rue du Patronage-Laïque - CS 52057

52902 Chaumont cedex 2

Tél. 03.25.03.87.48 - Fax : 03.25.03.87.40

Gérants :

Marie-Jeanne Bletner

Laurent Picart

Directeur de publication :

Laurent Picart

site internet : <http://www.crepin-leblond.fr>

RÉDACTION

Cibles - Éditions Crépin-Leblond

14, rue du Patronage-Laïque - CS 52057

52902 Chaumont cedex 2

e-mail rédaction : clmhv@graphycom.com

Conseiller Éditorial :

Bruce Malingue

• Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs.

• Les publicités insérées le sont sous la responsabilité des annonceurs.

• L'éditeur se réserve le droit de refuser toute demande d'insertion sans avoir à motiver son refus.

PUBLICITÉ

Fax : 03.25.03.87.40

Directeur commercial :

Laurent Picart

Tél. : 03.25.03.87.48

Assistante commerciale :

Marie-Hélène Vonfeld

Tél. : 03.25.03.87.48

clmhv@graphycom.com

Chargées de clientèle :

Isabelle Aubard

Tél. : 03.25.03.87.47

claubard@graphycom.com

Stéphanie Dubois

Tél. : 03.25.03.87.44

cldubois@graphycom.com

Catherine Gagneux

Tél. : 03.25.03.87.46

clgagneux@graphycom.com

DIFFUSION

Service abonnements :

Fax : 03.25.03.87.40

Charly Roussel

Tél. : 03.25.03.87.45

clroussel@graphycom.com

Tarifs abonnements pour le magazine Cibles (mensuel)

1 an : France : 49 € Étranger : 69 € Étranger autres : 79 €

2 ans : France : 97 € Étranger : 130 € Étranger autres : 140 €

3 ans : France : 141 € Étranger : 189 € Étranger autres : 199 €

Prix au numéro : France : 10,00 €

Toute demande ou changement d'adresse doit parvenir dans les quinze jours avant la sortie du numéro.

Service des ventes et réassorts

(réserve aux dépositaires de presse) :

KAP MEDIA :

Les Jardins d'Epione - 4, rue Léon Bérédot - 38500 Voiron - France

Tél. : 04 76 06 38 44 - contact@kapmedia.net

LIBRAIRIE - V.P.C.

Fax : 03.25.03.87.40

Directeur de collections :

Alain Picart

Tél. : 03.25.03.87.49

Relations éditeurs :

Julie Poissenot

Tél. : 03.25.03.87.43

Commandes librairie :

Julie Poissenot

clpoissenot@graphycom.com

Tél. : 03.25.03.87.43

Suivi de commande :

Tél. : 01.48.48.14.14

COMPTABILITÉ - GESTION

Nathalie Raclot

Tél. : 03.25.03.87.48

CONCEPTION - RÉALISATION

Éditions Crépin-Leblond

Maquettistes :

Corinne Durocq - Isabelle Mona - Gérard Laplanche

Eric Pierre

IMPRESSION

Imprimé en France

Cibles décline toutes responsabilités pour la perte et la détérioration des manuscrits, documents et photos qui lui sont confiés. Reproduction intégrale ou partielle interdite. Les manuscrits et photos ne sont pas rendus.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2016

Distribution : MLP

Commission paritaire : 0921 K 80843

N° ISSN : 1957 2964

Spécial rechargement

Le précédent numéro de Cibles consacré au rechargement remonte à 1998 : les maîtres qu'étaient R. Malfatti et A. Gheerbrant nous ont quittés depuis, mais la relève est assurée par de nouveaux auteurs réunis pour ce hors-série.

Pratiqué par la plupart des tireurs sportifs et de loisir utilisant d'autres armes que celles à air comprimé ou de calibre .22 LR, le rechargement s'est imposé pour des raisons évidentes :

- Le manque de choix en munitions commerciales, y compris dans certains calibres très courants.
- La recherche d'une précision optimale, entre autres pour les pratiquants du bench-rest ou du "long range", en déterminant quels sont les composants les mieux appariés à l'arme utilisée.
- La volonté de faire revivre les armes chambrées pour des calibres anciens ou rares, dont les munitions sont indisponibles.
- La limitation du nombre des munitions pouvant être détenues, pour la plupart des armes classées en cat. "B" : après épuisement du quota fixé par la réglementation, le rechargement devient la seule option hormis une demande de recmplètement à adresser aux autorités préfectorales.
- La réduction du coût unitaire des munitions, si l'on tire beaucoup, en intégrant l'amortissement du matériel et en se regroupant afin d'économiser sur le coût des consommables. L'économie induite permet de tirer davantage, à budget égal.
- Être autonome, en stockant par avance les composants de cartouches en quantités suffisantes.
- Pour les chasseurs : améliorer la balistique terminale ou la portée de certaines cartouches destinées au gros gibier.

La pratique maîtrisée du rechargement permet l'acquisition, par le tireur, des connaissances nécessaires à une meilleure compréhension de l'arme, de son comportement au tir et de son "rendement" en cible.

Les matériels apparus ces dernières années sont analysés dans le présent numéro, de même que le rechargement appliqué à diverses disciplines sportives :

- Le TAR – Tir aux Armes Réglementaires, avec le .223 Remington et le 8 mm Lebel.
- L'ISSF avec la 6 BR Norma, pour le tir à 300 mètres.
- L'IPSC avec les presses automatiques à grand rendement, pour les cartouches destinées aux armes de poing.

Sont aussi abordées les techniques de "wildcatting" utilisées pour le changement de calibre ainsi que celles dédiées au rechargement de cartouches anciennes, à partir d'exemples concrets.

Le rechargement est une activité technique, dans lequel les erreurs peuvent avoir des conséquences graves : une table comparative des principales poudres utilisées permet de situer celles-ci par ordre de vivacité, et les phénomènes de balistique intérieure auxquels sont confrontés les rechargers sont également étudiés. Cette synthèse est complétée par une approche pratique du logiciel "Quickload" permettant d'évaluer le paramètre majeur en matière de sécurité, à savoir la pression, déterminée par simulation informatique. Ce logiciel permet aussi d'estimer la vitesse initiale du projectile, l'une des données indispensables pour calculer sa trajectoire.

Le rechargement est un domaine très vaste et en évolution constante, sur lequel Cibles reviendra. Bons tirs !

Bruce MALINGUE

Membre associé (2003) - Compagnie nationale des experts en armes & munitions

Les auteurs et les responsables de la publication, n'ayant aucun contrôle sur l'utilisation pouvant être faite, par les lecteurs, des informations contenues dans le présent numéro, déclinent expressément toute responsabilité de quelque nature que ce soit.

Rejoignez-nous sur [facebook](#) > Tapez Cibles Magazine

HORS-SÉRIE CIBLES / 11/2016